

**COMMUNAUTE DE COMMUNES PASQUALE PAOLI**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 24 MAI 2024

**OBJET : REHABILITATION DE LA FONTAINE DE GAVIGNANO**

**DE 2024-040**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 60      Quorum : 31  
Présents : 19  
Absents : 32  
- dont ayant donné pouvoir : 9  
**Votants : 28**  
-dont « pour » : 28  
-dont « contre » : 0  
- Abstentions : 0  
- Non-participations : 0  
- Non votants : 0

**Le Vendredi 24 mai 2024 à 16h00,**  
Le conseil communautaire de la Communauté de communes Pasquale Paoli, convoqué le 17 mai 2024, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur SARGENTINI François, Président, à Prumitei, 20236 Francardo OMESSA

**Présents :**

ACQUAVIVA Mathieu BERTINI Jean Marcel BRIGNOLE Jean CASAROMANI Marie Thérèse	COGNETTI Vincent GIUDICELLI Jean GUIDICELLI Maria LESCHI Pierre NASICA Pierre	OLMETA Pierre PASQUALINI Jean Félix RENUCCI Jean ROCCHI Ange Toussaint	SARGENTINI François SOUSTRE Frédéric SIMONPIERI Maria Catherine TADDEI Pierre TAFANELLI Jean Baptiste TOMASINI Jacques André
---	---	---	---

**Absents ayant donné pouvoir :**

ACQUAVIVA François (à Acquaviva Mathieu) BRUSCHINI Pierre (à Cognetti Vincent) COGNETTI TURCHINI Catherine (à Taddei Pierre)	FERRARI Blaise (à Giudicelli Jean) GIAMARCHI Jean Marc (à Sargentini François) GILLET VITTORI Stéphane (à Nasica Pierre)	GUIDICELLI Mathieu (à Rocchi Ange Toussaint) MARTINETTI Antoine (à Olmeta Pierre)	ROSSI Alexandre (à Tomasini Jacques André)
--	--	--	--

**Absents :**

ALBERTINI Lucie ALBERTINI Pierre François ALBERTINI COLONNA Nicolette ANTONIOTTI Serge BARTOLI Marc BERNARDI François Albert BRUNEL Jean Pierre CASANOVA David CIATTONI Michel	COSTA Jacques COSTA Lucien FILIPPI Jean François FRANCESCHETTI Bernard GERONIMI Pierre Marie LECA Jacques MAESTRACCI Jean Felix MARIANI Mathieu	MORACCHINI Christian NEGRONI Jérôme ORSINI François ORSONI Pierre PACCIONI Sylvestre PASQUALINI Gilles POLIDORI Michel POLIDORI Christiane RENUCCI Franck	SALICETI Nicolas SALVIANI Pierre Paul SIMONPIETRI Antoine VENTURINI Simon VESPERINI Clara VINCENSINI Augustin
--	--	---	--

SECRETARE DE SEANCE : JACQUES ANDRE TOMASINI

**LE QUORUM N'AYANT PAS ETE ATTEINT LORS DE LA SEANCE DU 17 MAI 2024, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ETE, DE NOUVEAU, CONVOQUE LE 24 MAI 2024 A 16H00 ET PEUT DELIBERER VALABLEMENT SANS CONDITION DE QUORUM**

Le Président expose au conseil communautaire la demande de la commune de Gavignano qui souhaite réhabiliter la fontaine dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine bâti.

Le Président présente donc le devis établi par l'entreprise SARL STP Simonpieri, lequel s'élève à la somme de 46 650 € H.T.

Le Président propose de solliciter l'aide financière de la Collectivité de Corse en suivant le plan de financement suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024

Publication : 03/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19      VOTANTS : 28

DELIBERATION N 2024-040



Plan de financement	MONTANT DE L'OPERATION : 46 650 € H.T.
CdC 80 %	37 320 €
CCPP 20 %	9 330 €

Ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

DECIDE :

Par 28 voix Pour      0 Contre      0 Abstention      0 Non-participation

- **D'adopter** le plan de financement ci-dessus quant au projet présenté,
- **De solliciter** la participation financière de la CdC,
- **D'autoriser** le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention,
- **D'inscrire** au budget général les crédits nécessaires l'opération.

*Les signatures sont au registre des délibérations,  
Omessa, le 24/05/2024*



*Le Président*  
**François SARGENTINI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024  
Publication : 03/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

DELIBERATION N 2024-040

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19      VOTANTS : 28





LIBELLE	QTE	U	P.U.	%TVA	TOTAL €

**Conditions de règlement :** **Date de validité :** 29/06/2024  
 En cas d'augmentation du prix des matières premières l'entreprise se réserve le droit de modifier ses tarifs.

TOTAL HT	48 650,00 €
TVA 10,00%	4 665,00 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>51 315,00 €</b>

Bon pour accord,  
Lu et approuvé  
Signature du client

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200073138-20240524-2024-040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2024  
 Publication : 03/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

